

DOSSIER DE CANDIDATURE

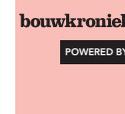
Dossier à renvoyer avant le
30 septembre 2020 à minuit

WWW.BELGIANCONSTRUCTIONAWARDS.BE



10.12.2020
Genval, 1^e EDITION

#BCA20



Organized by

SOMMAIRE

| | |
|---|------|
| LES AWARDS 2020 | p.03 |
| LES CATÉGORIES..... | p.04 |
| LES CATÉGORIES DANS LESQUELLES UNE CANDIDATURE PEUT ÊTRE DÉPOSÉE | p.07 |
| COMMENT PARTICIPER? #BCA20..... | p.12 |
| DOSSIER DE CANDIDATURE | p.13 |
| LES PARTIES IMPLIQUÉES ET LEUR RÔLE..... | p.14 |
| RÈGLEMENT DU CONCOURS | p.15 |

LES AWARDS #BCA20?



**CONSTRUCTEUR
DE L'ANNÉE**



Décerné par un jury du
monde des médias et par
un **vote en ligne**
du public



**FEMME
DE L'ANNÉE**



Décerné
par un **jury**
composé de
professionnels
du secteur



**CROISSANCE LA PLUS
RAPIDE** DU SECTEUR DE
LA CONSTRUCTION EN 2020

Décerné sur base
des statistiques
collectées par
Trends

powered by 



**CLIMATE PROOF
AWARD**

powered by 



**BIM INDUSTRIAL,
TERTIARY & RESIDENTIAL
PROJECT AWARD**

powered by 



**BIM PUBLIC PROJECT
AWARD**

powered by 



**BIM INFRASTRUCTURE
AWARD**

powered by 



**CONSTRUCTION
INNOVATION AWARD**



bouwkroniek

POWERED BY

LA CHRONIQUE

POWERED BY

CONSTRUCTEUR DE L'ANNÉE

Ce prix est décerné à un homme qui s'est distingué dans le secteur de la construction au cours de l'année écoulée et qui a donné une image positive de l'industrie en 2020. Il peut s'agir d'un CEO d'entreprise, mais aussi d'un ministre, d'un artisan, d'un artiste, ...



FEMME DE L'ANNÉE

Ce prix est décerné à une femme qui s'est distinguée dans le secteur de la construction au cours de l'année écoulée et qui a donné une image positive de ce secteur en 2020. Il peut s'agir d'une CEO d'entreprise, mais aussi d'une ministre, d'une artisan, d'une artiste, ...



FEDERALE
Assurance - Verzekering

CROISSANCE LA PLUS RAPIDE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN 2020

Powered by *Fédérale assurances*

Ce prix est déterminé sur base des statistiques du magazine Trends. Le prix est attribué à l'entreprise qui a connu la plus forte croissance dans le secteur de la construction en 2020.



ORI 

CLIMATE PROOF AWARD

Powered by ORI

Ce prix est décerné au projet de construction qui, de par son innovation et sa durabilité en termes de design et de conception, contribue de manière significative à la lutte contre le changement climatique. Une société d'ingénierie indépendante doit avoir pris part à la réalisation du projet.

Critère 1: Durabilité et contribution à l'effort contre le changement climatique (6 points)

Le projet devra démontrer un impact tangible contre le changement climatique (chaleur, sécheresse et/ou gestion de l'eau,...) et à d'autres objectifs durables (réduction du CO₂, qualité de l'air,...).

Critère 2: Innovation (2 points)

Seront jugées également les méthodes et/ou technologies innovantes utilisées afin de répondre à l'urgence climatique.

Critère 3: Vote du public (2 points)

Chaque projet sera jugé sur sa capacité à remporter l'adhésion du public et à populariser l'écoconstruction.



BIM INDUSTRIAL, TERTIARY & RESIDENTIAL PROJECT AWARD

Powered by Autodesk

Ce prix est attribué à un projet industriel, commercial ou résidentiel réalisé au Benelux. Il peut s'agir d'usines, d'entrepôts, de zones industrielles et centres d'affaires, de moyens de transport, d'immeubles résidentiels,...

Critère 1: L'aspect BIM du projet (5 points)

Dans quelle mesure le BIM est-il utilisé tout au long du projet? A-t-il joué un rôle central dans sa réalisation? Et dans quelle mesure une solution BIM a-t-elle permis de résoudre les différents problèmes liés au projet?

Critère 2: Le caractère innovant du projet (3 points)

Dans quelle mesure les technologies BIM ont-elles été utilisées dans la réalisation du projet? Et lui ont-elles permis d'aller hors des sentiers battus? L'architecture et le caractère unique du projet seront également pris en compte.

Critère 3: Le caractère durable et respectueux de l'environnement du projet (2 points)

Dans quelle mesure le critère de durabilité a-t-il été pris en compte avant, pendant et après la réalisation du projet? L'impact du projet sur l'environnement est-il positif?

BIM PUBLIC PROJECT AWARD

Powered by Autodesk

Ce prix est attribué à un projet gouvernemental ou à un immeuble public réalisé au Benelux. Les projets publics sont des projets qui ont été réalisés pour/par des entités publiques au sens large (une école, un hôpital, un espace public,...)

Critère 1: L'aspect BIM du projet (5 points)

Dans quelle mesure le BIM a-t-il été utilisé tout au long du projet? A-t-il joué un rôle central dans sa réalisation? Et dans quelle mesure une solution BIM a-t-elle permis de résoudre les différents problèmes liés au projet?

Critère 2: Le caractère innovant du projet (3 points)

Dans quelle mesure les technologies BIM ont-elles été utilisées dans la réalisation du projet? Et lui ont-elles permis d'aller hors des sentiers battus? L'architecture et le caractère unique du projet seront également pris en compte.

Critère 3: Le caractère durable et respectueux de l'environnement du projet (2 points)

Dans quelle mesure le critère de durabilité a-t-il été pris en compte avant, pendant et après la réalisation du projet? L'impact du projet sur l'environnement est-il positif?

BIM INFRASTRUCTURE AWARD

Powered by Autodesk

Ce prix est attribué à un projet d'infrastructure réalisé au Benelux. Une infrastructure est un ensemble d'installations nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation, d'une entreprise ou d'une institution (un pont, une gare, des infrastructures sportives,...).

Critère 1: L'aspect BIM du projet (5 points)

Dans quelle mesure le BIM a-t-il été utilisé tout au long du projet? A-t-il joué un rôle central dans sa réalisation? Et dans quelle mesure une solution BIM a-t-elle permis de résoudre les différents problèmes liés au projet?

Critère 2: Le caractère innovant du projet (3 points)

Dans quelle mesure les technologies BIM ont-elles été utilisées dans la réalisation du projet? Et lui ont-elles permis d'aller hors des sentiers battus? L'architecture et le caractère unique du projet seront également pris en compte.

Critère 3: Le caractère durable et respectueux de l'environnement du projet (2 points)

Dans quelle mesure le critère de durabilité a-t-il été pris en compte avant, pendant et après la réalisation du projet? L'impact du projet sur l'environnement est-il positif?



CONSTRUCTION INNOVATION AWARD

Ce prix est attribué à un projet qui se démarque par son caractère innovant. Quelles sont les initiatives extraordinairement innovantes et porteuses d'avenir? Qui ose sortir des sentiers battus?

Critère 1: Innovation technique (5 points)

Dans quelle mesure des méthodes innovantes ont-elles été utilisées dans la réalisation du projet?

Critère 2: Connectivité et collaboration (3 points)

Dans quelle mesure le projet est-il équipé de logiciels, de solutions TIC, d'applications, de réseaux intelligents ou de solutions BIM? Selon ces critères, la coopération interne et la connectivité du projet sont toutes deux prises en considération.

Critère 3: Originalité du projet (2 points)

Dans quelle mesure le projet peut-il être considéré comme créatif, innovant et original? Peut-il servir d'exemple à de futurs projets?

COMMENT PARTICIPER?

#BCA20



POUR PARTICIPER, LES CANDIDATS DOIVENT PRÉSENTER LES **DOCUMENTS SUIVANTS**:

1. Le formulaire d'inscription dûment rempli: vous pouvez retrouver ce formulaire en ligne via <https://belgianconstructionawards.be/fr/inscrire>.
Nous vous avons envoyé une copie pdf de ce document.
2. Un texte de cinq lignes maximum décrivant votre projet afin de le promouvoir auprès des médias
3. Un dossier de candidature complet (voir page 13)
4. Le règlement du concours signé (voir page 16)



INTRODUISEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE AVANT LE **30 SEPTEMBRE 2020 À MINUIT**

we

Par wetransfer à bca@bouwkroniek.be



OU par e-mail à bca@bouwkroniek.be



OU par courrier sur un support numérique (clé USB), à envoyer à
EBP – Belgian Construction Awards 2020
Avenue Burgemeester E. Demunter 3 - boîte 6 à 1090 Bruxelles.



POUR ÊTRE **PRIS EN CONSIDÉRATION**:

- La participation au concours est totalement gratuite.
- Le projet doit avoir débuté ou avoir été achevé avant le 10 décembre 2020
- Si vous désirez vous inscrire dans plusieurs catégories, complétez le(s) dossier(s) de candidature correspondant à la/les dite(s) catégorie(s).
- Les dossiers incomplets ne seront pas présentés au jury.
- Les candidatures ne répondant pas aux critères énoncés dans ce dossier de candidature ne sont pas éligibles pour l'attribution d'un prix.
- Les candidatures ayant déjà été jugées à l'occasion des BIM Awards ne seront pas prises en compte.
- Les images doivent être fournies en haute résolution (300 DPI, format JPEG recommandé).
- Une vidéo de maximum 2 minutes peut être jointe à votre dossier à titre complémentaire. Les formats numériques de types PDF, Powerpoint, wma et avis sont acceptés (si le format de votre vidéo est différent, n'hésitez pas à nous contacter).

DES QUESTIONS?

bca@bouwkroniek.be
www.belgianconstructionawards.be

DOSSIER DE CANDIDATURE #BCA20

1. CATÉGORIE DE PRIX

- CLIMATE PROOF AWARD *powered by ORI*
- BIM INDUSTRIAL, TERTIARY & RESIDENTIAL PROJECT *powered by Autodesk*
- BIM PUBLIC PROJECT AWARD *powered by Autodesk*
- BIM INFRASTRUCTURE AWARD *powered by Autodesk*
- CONSTRUCTION INNOVATION AWARD

2. NOM DU PROJET

3. BRÈVE PRÉSENTATION

Décrire le projet et ses principales caractéristiques (+/- 30 lignes)

4. LOCALISATION

Localisation du projet (les spécificités de la situation).

5. DATE DE LANCEMENT

La date de mise en œuvre et de mise en place du projet.

6. LES PARTIES IMPLIQUÉES ET LEUR RÔLE

Veillez décrire les parties concernées et leur(s) rôle(s) au niveau du projet.
Pour cette question, nous avons prévu un formulaire numérique que vous trouverez ci-dessous (page 14).

7. DESCRIPTION DU PROCESSUS DE COLLABORATION

Comment la coopération a-t-elle été définie, officialisée et contrôlée?
Quels processus ou collaborations spécifiques ont été nécessaires pour la réussite de ce projet?

8. CRITÈRES

- a) Défendez votre projet selon les critères de sélection
- b) Quelle est la valeur ajoutée/le bénéfice au niveau technique, écologique, économique et organisationnel?

9. CARACTÈRE INNOVANT

Quels sont les points d'innovation du projet (mode de construction, exécution, conception,...)?

10. LOGICIEL PRINCIPAL UTILISÉ (ET SES APPLICATIONS)

11. VISUELS

- a) De min. 4 à 10 photos libre de droits.
Pour les catégories BIM: au moins 2 à 4 photos représentant la structure traitée par le BIM.
- b) Éventuellement: Une vidéo (durée: max. 2 minutes)

LES PARTIES IMPLIQUÉES ET LEUR RÔLE

DÉTAILS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Nom de l'entreprise / organisme public:

Nom:

Prénom:

Fonction:

Email:

Numéro de téléphone:.....

DÉTAILS DE(S) ENTREPRISE(S) QUI ONT RÉALISÉ LE PROJET / EXPLOITANT

Nom de l'entreprise / organisme public:

Nom:

Prénom:

Fonction:

Email:

Numéro de téléphone:.....

DONNÉES DU COORDINATEUR BIM

Nom de l'entreprise / organisme public:

Nom:

Prénom:

Fonction:

Email:

Numéro de téléphone:.....

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE QUI A TRAVAILLÉ SUR LE PROJET

Nom de l'entreprise / organisme public:

Nom:

Prénom:

Fonction:

Email:

Numéro de téléphone:.....

RÈGLEMENT DU CONCOURS

ARTICLE 1 - L'ORGANISATEUR

LA CHRONIQUE / BOUWKRONIEK, produits de EBP sprl
Siège social: Av. Bourgemestre E. Demunter 3 - boîte 6, 1090 Bruxelles - Belgique
TVA BE-0451.979.022
Tel: +32 2 420 68 60
Fax: +32 2 791 96 75

ARTICLE 2 - OBJET DU CONCOURS

L'objectif de ce concours est de couronner les meilleurs projets Belges et les personnes qui se sont démarquées dans le secteur de la construction au cours de l'année 2020. Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 30 septembre 2020 à minuit.

ARTICLE 3 - LES CATÉGORIES

Le jury se réserve le droit de modifier la catégorie de l'Award pour laquelle un dossier est remis. Sous réserve de candidatures suffisantes, les prix suivants seront attribués:

- Climate Proof Award (powered by ORI)
- BIM Industrial, Tertiary & Residential project (powered by Autodesk)
- BIM Public project Award (powered by Autodesk)
- BIM Infrastructure Award (powered by Autodesk)
- Construction Innovation Award

ARTICLE 4 - LES CANDIDATS

Pour participer aux Belgian Construction Awards, les candidats doivent:

4.1 Présenter des projets qui ont été lancés par des acteurs du monde de la construction et dans lesquels ils expliquent leur processus de collaboration et leur connaissance (du modèle numérique).

4.2 Soumettre un DOSSIER DE CANDIDATURE, comprenant:

Le formulaire d'information rempli (voir ci-dessus), le règlement du concours signé (voir en page 16) et un dossier de candidature (comme décrit en page 4), y compris le matériel visuel. Les fichiers d'images doivent être fournis en haute résolution (300 DPI, format JPEG recommandé).

Ces informations doivent parvenir à EBP avant le 30 septembre 2020 à minuit.

Les documents (word ou pdf) doivent être envoyés par WeTransfer à bca@bouwkroniek.be ou sur un support numérique (clé USB) par courrier à EBP - à l'attention de Marijke Sleeckx - Belgian Construction Awards 2020 - Avenue Burgemeester E. Demunter 3 - boîte 6 à 1090 Bruxelles.

Les dossiers incomplets ou les candidatures ne répondant pas aux critères énoncés dans ce dossier de candidature ne sont pas éligibles pour l'attribution d'un prix.

4.3 Les projets éligibles pour ces prix doivent avoir débuté ou avoir été achevés avant décembre 2020

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DES CANDIDATS ET DE L'ORGANISATEUR

5.1 Les candidats sont tenus d'obtenir, préalablement à l'envoi de leur dossier de candidature, toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la représentation des éléments constitutifs de leur dossier (notamment et sans que cette liste soit exhaustive: marques, dessins, photos, droits d'auteurs, vidéos,..., notamment des prestataires éventuellement intervenus dans l'opération concernée etc.) lors de la remise des Prix, dans tous médias, quel que soit le support susceptible de traiter les Belgian Construction Awards dans un but promotionnel ou d'information, ainsi que pour une reproduction par l'organisateur sur les documents promotionnels des éditions suivantes de ce concours. Ces utilisations devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge de l'organisateur. Les candidats garantissent à l'organisateur de tout recours à cet égard, ce dernier ne pouvant en aucun cas être tenu pour responsable d'aucun litige lié à la propriété intellectuelle attachée à l'un des éléments constitutifs d'un dossier de participation aux Belgian Construction Awards.

5.2 L'organisateur s'engage à ne divulguer, avant la remise des Prix, aucune information considérée comme confidentielle par le candidat qui l'aura expressément signalée comme telle dans son dossier de candidature.

5.3 Toute demande d'annulation doit être communiquée par écrit par voie digitale à l'adresse suivante bca@bouwkroniek.be, la date d'envoi faisant foi pour la date d'annulation. En cas d'annulation reçue moins de 15 jours ouvrables avant le 10 décembre 2020, la somme demandée pour l'inscription pour frais de dossier, sera due.

ARTICLE 6 - JURY - SÉLECTION DES LAURÉATS

6.1 Les dossiers retenus seront ensuite présentés au jury dans le courant du mois d'octobre 2020. Celui-ci aura la responsabilité de désigner les lauréats, à condition qu'il y ait suffisamment de candidatures.

6.2 La sélection des nominés et des lauréats repose sur divers critères pondérés. Ces critères ont déjà été précisés dans le dossier de candidature. Le candidat peut être invité à venir expliquer le projet au jury pendant le processus de sélection (un moment de présentation est alors programmé par l'organisation).

6.3 Constitution et mode de fonctionnement du jury: Les membres du jury sont choisis par l'organisateur parmi les personnalités reconnues du secteur de la construction. Les membres du jury ne pourront participer au vote d'une catégorie dans laquelle leur entreprise (ou leur(s) marque(s)) serait soit candidate ou soit impliquée directement ou indirectement. La présentation des dossiers fait l'objet d'un débat entre les membres du jury. Les délibérations du jury sont confidentielles et ce dernier n'aura en aucun cas à se justifier de ses choix. Le jury se réserve la possibilité de ne pas octroyer de prix, de nommer des ex æquo ou de remettre de nouveaux prix. Les résultats resteront secrets jusqu'à la cérémonie de remise des prix, le 10 décembre 2020.

ARTICLE 7 - UTILISATION DU NOM ET DES LOGOS «BELGIAN CONSTRUCTION AWARDS »

Seuls les nominés et lauréats sont autorisés à utiliser le nom et le logo des Belgian Construction Awards dans les formes et conditions transmises par l'organisateur, sur tout document commercial et promotionnel concernant la société et/ou le projet récompensé, pendant une durée maximum d'un an à compter de la remise des prix et uniquement au BENELUX.

ARTICLE 8 – CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX

8.1 Les prix seront remis lors d'une cérémonie qui se tiendra le 10 décembre 2020 au Château du Lac, Avenue du Lac 87, 1332 Genval. Les candidats sont avertis de leur nomination par l'organisateur au moins 10 jours calendaires avant la cérémonie de remise des prix, par courrier électronique ou par téléphone, et doivent être présents à la cérémonie pour recevoir leur prix. Les lauréats ainsi que leur délégation seront invités sur scène lors de la cérémonie de remise des prix.

8.2 Le Climate Proof Award sera remis au bureau de conseil ou d'ingénierie ayant participé au projet gagnant.

ARTICLE 9 - PROTECTION DES DONNÉES

9.1 Dans le cadre de leur participation au concours, les candidats sont d'accord de transmettre à l'organisateur leurs données à caractère personnel (cfr la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel).

9.2 Les candidats acceptent que ces données soient utilisées par l'organisateur pour la réalisation des actions de communication prévues au présent règlement.

9.3 Tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant et peuvent exercer ce droit par demande écrite envoyée à l'adresse gdpr@ebp.be.

9.4 L'organisateur s'engage à ne divulguer, avant la Remise des Prix, aucune information qui aura été expressément considérée comme confidentielle par le candidat dans son dossier de candidature.

ARTICLE 10 – DIVERS

Le règlement est soumis exclusivement à la loi belge. L'organisateur statuera souverainement sur toute difficulté pouvant naître de l'interprétation et/ou de l'application du présent règlement.

Pour.....

Le/...../2020

Signature.....

Contact



Tél.
+32 (0)2 894 29 12



Mobile
+32 (0)492 22 96 35



E-mail
bca@bouwkroniek.be

MERCI À NOS PARTENAIRES



ET NOS PARTENAIRES MÉDIA

